

## Code de vie

1. Afin de réussir, je viens à l'école tous les jours.
2. Je suis toujours à l'heure à l'école.
3. Afin de bien travailler, je possède tout le matériel nécessaire (crayons, gomme à effacer, feuilles, cahiers, etc.) et je laisse à la maison les objets défendus (jouets, balles, etc.).
4. À chacune de mes activités, je fournis le maximum d'efforts afin de développer mon plein potentiel.
5. Pour m'aider à réussir, je fais mes devoirs et j'étudie mes leçons.
6. Afin de vivre et de travailler dans le calme, je respecte les consignes de l'école (à l'intérieur, dans la cour et autour de l'école) et celles de la classe et du service de garde.
7. Afin de me respecter et de respecter les autres, je suis poli(e) en tout temps et j'évite la violence dans mes gestes et dans mes paroles.
8. Afin de devenir un citoyen responsable, je respecte mon environnement et je fais un bon usage du matériel scolaire (manuels scolaires, livres de bibliothèque, ordinateurs, pupitres, etc).
9. Je me présente à l'école dans une tenue propre, décente et convenable selon la saison.

# Explication des règles de conduite

## Note importante

Pour ma sécurité, il est important que mes parents donnent à l'école deux (2) numéros de téléphone, celui pour les rejoindre et un autre d'une personne responsable qui pourrait prendre soin de moi en cas d'urgence.

Si je déménage ou si je change de numéro, il faut que mes parents donnent notre nouveau numéro de téléphone à l'école le plus vite possible.

## 1. Je fréquente l'école tous les jours

### Horaire des élèves pour 2018-2019



	<i>Préscolaire 4 et 5 ans</i>	<i>1<sup>ère</sup> à 6<sup>ème</sup> année</i>
<b>Matin</b>		
<b>Accueil</b>	8 h 45	8 h 10
<b>Classes</b>	8 h 48 à 11 h 09	8 h 14 à 11 h 27
<b>Après-midi</b>		
<b>Accueil</b>	12 h 39	12 h 50
<b>Classes</b>	12 h 42 à 15 h 05	12 h 54 à 15 h 22

## Les absences

Si je suis absent, mes parents doivent communiquer avec l'école pour donner le motif de mon absence. Ils peuvent rejoindre le secrétariat au **(514) 596-5820 poste 1200** le matin avant 8h45 et l'après-midi avant 13h.

Si mes parents n'ont pas motivé mon absence par téléphone et qu'ils n'ont pu être rejoints par l'école, ils doivent écrire un mot dans mon agenda (de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>e</sup> année). Un billet médical peut être exigé, selon la situation.

## **2. Je suis toujours à l'heure à l'école**



### **La présence dans la cour**

Les surveillant(e)s sont dans la cour à 8h00 le matin et à 12h45 le midi. Il est très important, pour ma sécurité, que je respecte cet horaire et que je ne sois ni autour de l'école ni dans la cour avant ces heures-là.

### **Les retards**

Si je suis en retard, je passe par la porte principale et je m'arrête au secrétariat pour prendre un billet de retard. Je remets ce billet à mon titulaire.

Mon titulaire peut me faire reprendre le temps perdu si le retard est non motivé.

Si le problème persiste, mes parents pourront être convoqués par mon titulaire et la direction afin que nous trouvions ensemble une solution.

### **Le retour à la maison avant la fin des classes**

Si je dois exceptionnellement quitter l'école avant l'heure habituelle, mes parents écrivent un mot à mon titulaire. Avant de sortir de l'école, je dois m'arrêter au secrétariat. La secrétaire de l'école confirmera mon départ en téléphonant chez moi.

## **3. Je possède tout le matériel nécessaire et je laisse à la maison les objets défendus**



### **a) Le matériel nécessaire**

Je me présente en classe avec tout le matériel dont j'ai besoin et cela pendant toute l'année. Mes parents s'assurent que j'ai le matériel nécessaire et le renouvellent au besoin.

## b) Les objets défendus

À l'école, il est défendu de posséder des armes blanches et des objets dangereux. À moins que mon enseignant(e) me l'autorise, je n'ai pas le droit d'apporter des jouets, des cartes de jeu (style *Magic* ou autre), baladeur, MP3, iPod, téléphone cellulaire, jeux électroniques, etc.

Si j'apporte à l'école un objet défendu, il me sera confisqué. Je devrai aller le chercher au bureau de la direction.

## 4. Je fournis le maximum d'efforts afin de développer mon plein potentiel



Lorsque je suis en classe, je fais l'effort d'écouter et de travailler de mon mieux. J'effectue les travaux demandés par les enseignant(e)s. Un billet médical peut être exigé pour un enfant qui ne peut participer à un cours donné (exemple : éducation physique).

## 5. Je fais mes devoirs et j'étudie mes leçons

Tous les soirs, du lundi au jeudi, j'ai des devoirs à faire et des leçons à étudier. Je reçois une feuille de «devoirs et leçons» ou je les écris moi-même dans mon agenda.

Si je ne fais pas mes devoirs ou que je ne sais pas mes leçons, mon enseignant(e) me les fera reprendre.



## L'agenda

Il est obligatoire de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Je dois l'apporter à la maison le soir et le rapporter à l'école tous les matins avec la signature d'un de mes parents si mon titulaire l'exige. J'y fais attention. Si je le perds, je devrai en acheter un autre.

## 6. Je respecte les consignes de l'école et celles de la classe

### a) Les consignes dans la cour et autour de l'école

Je traverse au coin de la rue en attendant l'aide de la brigadière et en respectant les feux de circulation, panneaux d'arrêt et consignes de la brigadière. J'arrive à l'école à partir de 8h00 le matin et de 12h45 le midi. Je ne flâne pas autour de l'école en bloquant les accès de la cour et du service de garde.



Je marche calmement dans la cour le matin et le midi.

Je ne lance aucun objet qui pourrait blesser quelqu'un : une roche, une balle de neige, de la glace, etc. Je n'éclabousse personne. Je ne crache pas. Bref, je fais attention aux autres.

Je ne mange aucune friandise et croustille dans la cour : gomme, bonbon, graines de tournesol, jus, popsicle, ou barbotine (slush) sauf lors d'une activité spéciale organisée par l'école.

Pendant les récréations, je joue aux endroits qui me sont assignés.

Lorsque la cloche sonne, je prends mon rang calmement, sans bousculer et je garde le silence.

### Les consignes dans l'école

Je circule calmement dans les corridors.

Je collabore avec la brigade scolaire;

Si je suis seul(e), je dois avoir un permis de circuler. N'importe quel intervenant de l'école peut me le demander et me retourner dans ma classe si je ne l'ai pas.

Je ne mange aucune friandise dans l'école sauf dans le cas d'une permission spéciale.

## **b) Les consignes de la classe**

Dans ma classe, mon enseignant, les autres élèves et moi, nous établissons les consignes et les conséquences, agréables ou non, qui en découlent. Je me dois ensuite de respecter ces consignes afin de créer un climat de classe épanouissant.



## **7. Je me respecte et je respecte les autres**

Je suis poli(e) en tout temps. Je fais donc attention à mon langage, à mon ton de voix et à mes gestes.

J'évite la violence sous toutes ses formes : les gestes (même le « tirailage »), les paroles, les messages écrits, les menaces et l'intimidation.

Je signale, à une personne de confiance, tout langage ou geste abusif à mon égard, de la part d'un adulte ou d'un enfant.

Je reconnais et j'accepte la différence. Même si les autres sont différents de moi, nous sommes tous égaux et nous avons tous les mêmes droits et les mêmes responsabilités.

## **8. Je respecte mon environnement et le matériel scolaire**

### **a) Mon environnement**

Je pose les gestes qu'il faut pour garder mon école propre : jeter les ordures dans la poubelle, regarder sans toucher les décorations des corridors, ne pas faire de graffiti, etc.

Je participe au projet de récupération sous toutes ses formes.



### **b) Le matériel scolaire**

Je garde mon pupitre propre. Je prends soin de mes manuels scolaires et des livres de bibliothèque. J'utilise correctement le matériel que l'on me confie (ordinateurs, matériel d'arts plastiques, etc.).

La direction peut me demander de payer ou de remplacer le matériel que j'aurai brisé ou abîmé. Elle peut aussi m'imposer des gestes de réparation pour remédier aux gestes que j'aurai posés.

**9. Je me présente à l'école dans une tenue propre, décente et convenable selon la saison.**

**a) Je m'habille avec des vêtements propres et convenables selon la saison :**

- Par temps froid, je porte des vêtements chauds (manteau, tuque, mitaines, etc). Quand il y a de la neige, je porte des bottes ou des souliers pour l'extérieur et je change de chaussures pour entrer en classe. Je dois porter des souliers sécuritaires en tout temps (pas de sandales);
- Par temps chaud, je peux porter des bermudas (pas plus court que la mi-cuisse) et des t-shirts longs, mais pas de shorts, ni de mini-jupes. Les chandails montrant le nombril et les chandails camisoles ne seront pas tolérés.

Toute tenue m'identifiant à un groupe quelconque ex : bandana ou tout autre genre de bandeau sont strictement interdits.

- En classe, je porte des vêtements conçus pour l'intérieur (ce qui exclut toute forme de couvre tête);
- À mon cours d'éducation physique, je porte un short, un t-shirt afin de me changer et je porte des souliers de course; c'est une question d'hygiène et de sécurité.
- J'attache si possible mes cheveux longs; c'est plus sécuritaire et hygiénique ainsi. J'évite aussi de porter des bijoux.



**b) Piercing**

Par mesure de sécurité le perçage sur le visage, ne sera pas toléré.

**c) Je me respecte et je respecte les autres dans ma façon de m'habiller;**

- Mes vêtements respectent la décence et ne véhiculent pas de message incitant à la violence.

Si ma tenue est jugée non convenable, je serai retourné à la maison pour me changer ou mes parents m'apporteront des vêtements.

### Conséquences du non-respect des règles de conduite

#### **a) Privilèges**

Si je respecte les règlements de conduite de mon école, les adultes et les élèves auront confiance en moi et je serai récompensé par ma fierté, celle de mes enseignants et celle de mes parents. Je serai, également, éligible aux récompenses offertes par les enseignant(e)s ou par l'école.

#### **b) Mesures disciplinaires**

Si je ne respecte pas les règles de conduite il peut y avoir des mesures disciplinaires.

#### **c) Vol, vandalisme, activation de l'alarme-incendie**

Je comprends que les vols, bris, activation malveillante de l'alarme-incendie et endommagements des biens et des lieux ne sont pas tolérés et que mes parents et moi devons défrayer des coûts liés à de tels gestes.

#### **Mon enseignant et tout autre adulte de l'école :**

1. Peut me donner une conséquence désagréable
2. Peut communiquer avec mes parents
3. Peut inviter mes parents à venir le (la) rencontrer



#### **La direction :**

4. Peut appeler ou convoquer mes parents
5. Peut prendre certaines mesures, conjointement avec mes parents, pour régler le problème :
  - Rencontre avec un professionnel
  - Suspension temporaire à l'interne ou à l'externe





**J'ai pris connaissance du contenu des règles de conduite pour l'année 2018-2019 et je m'engage à les respecter.**

---

**Signature de l'élève**

---

**Signature des parents ou tuteur**

---

**Signature du titulaire**

\*\*\*\*\*

### **Démarche pour résoudre un différend avec l'école**

La démarche suggérée pour **résoudre un différend avec l'école** est disponible à l'adresse suivante :

<http://csdm.ca/parents-eleves/traitement-plaintes/resoudre-differend/>

1. Lorsque l'on estime avoir un différend avec l'école, la première étape est de communiquer directement avec la personne concernée (enseignant, éducatrice, etc.). À titre d'exemple, il peut arriver que votre enfant vous raconte un événement qui s'est passé à l'école. Avant de conclure rapidement, nous vous suggérons de communiquer avec l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant. La grande majorité des différends se règle à cette étape, à la satisfaction de tous.
2. Si la 1<sup>ère</sup> étape n'apporte pas de solution satisfaisante, il faut communiquer avec la direction de l'école en téléphonant au secrétariat (514-596-5820)
3. Si ce n'est toujours pas satisfaisant, il faut demander à parler au Bureau de soutien à la gestion des établissements (514-596-2004 poste 3004). Un responsable pourra vous guider vers une autre étape de la démarche, au besoin.

### **Site web de l'école**

Pour accéder rapidement aux communications mensuelles transmises aux parents, aux photos et activités de l'école et plus encore, rendez-vous sur le site web de l'école Saint-Anselme : [st-anselme.csdm.ca](http://st-anselme.csdm.ca)